



Exposition(s) à l'œuvre

E-LRO Espaces-lieux de rencontre avec les œuvres dans les établissements scolaires

Parcours EAC 2023-24 DAAC/partenaires

DAAC & Monastère Royal de Brou, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne, Musée Paul DINI, La Fabrique d'Andrézieux-Bouthéon, BLICK de l'Espace photographique du Grand Colombier, Musée des Tissus

Descriptif du projet :

Intervention d'un artiste ou d'un médiateur d'une structure culturelle proposant une exposition dans le territoire (musée, centre d'art..) pour permettre de travailler avec les élèves les compétences liées aux problématiques de l'exposition : du rapport à l'œuvre de la scénographie au commissariat.

Public visé: 1^{er} et 2nd degré

Nombre de classes concernées : 35 à 45 classes

Type projet : classe entière

Territoire : Académique / dans chaque **département 01, 42, 69** en fonction de la localité des partenaires

Nombre de classes possibles par structure partenaire : 35 à 45 classes (ci-dessous la répartition)

LOIRE : 5 à 10 (La Fabrique) + 5 (MAMC+)

AIN : 2 (Brou) + 5 à 10 (BLICK)

RHONE : 4 (artothèque DINI)

METROPOLE : 4 (MBA) + 5 (Musée des Tissus) + en construction 5 (Veduta/Biennale de Lyon)

Objectifs partagés :

Rencontrer : un artiste ou un médiateur de la structure partenaire (en fonction du département)

Pratiquer : Projet de scénographie et de commissariat d'exposition par l'expérimentation (de l'analyse d'image à l'appropriation d'une œuvre ; de la rédaction d'un cartel aux possibilités d'un accrochage ; de l'exposition aux moyens de communication)

Connaître : les œuvres, les lieux d'exposition, les enjeux de l'espace de présentation, la fonction du péri-texte (cartel développé), la signalétique, les modes scénographiques, les enjeux d'un commissariat d'exposition

Objectifs généraux :

Permettre aux élèves de visiter les lieux culturels et artistiques de façon éclairée, en ayant préparé par l'exploration des pratiques liées à la construction d'une exposition (espace, intention, thématique..) dans le cadre d'un projet d'arts plastiques ou d'arts appliqués en 1^{er} ou 2nd degré et en faisant de la visite d'une exposition et /ou de l'emprunt d'œuvre un levier de compréhension des enjeux liés.

Objectifs spécifiques disciplinaires :

Amener les élèves à devenir des médiateurs et à devenir capable de comprendre les enjeux de l'exposition, du commissariat au choix scénographie (espace) et techniques (métiers du musée), les enjeux de la médiation (écrit-oral), dire quoi, pourquoi ? (Intentions, jugement critique, pensée personnelle et compromis collectif) penser le rapport du spectateur à l'œuvre. (Se situer, situer les rapports aux publics)

| AIN | LOIRE | RHÔNE | METROPOLE |
|---|--|---|--|
| Monastère royal de Brou Bourg en Bresse médiateur | Musée d'art moderne et contemporain de Saint- Etienne MAMC+ médiateur | | Musée des Beaux-Arts de Lyon MBA médiateur |
| BLICK de l'Espace photographique du Grand Colombier commissaire d'exposition | La fabrique (Art To Take) Artiste plasticienne | Musée DINI (artothèque) Artiste plasticien ou médiateur | Musée des Tissus de Lyon MAM médiateur |

Intervenants : A définir avec la DAAC et les partenaires

Nombre total d'heures d'intervention : 5 h

4h d'atelier de pratique / 1h visite d'exposition / 2 h (préparation, coordination enseignant-musée/artothèque)

Contenus des interventions : (à affiner par les rencontres entre les acteurs)

Phase 1 : Atelier de pratique dans l'établissement / Rencontre avec l'artiste-plasticien ou le médiateur
Intervention en classe pour construire une exposition à partir d'œuvres issues de l'exposition en lien/ s'approprier
une démarche de création (par les intentions, les matériaux, les contraintes.)

Phase 2 : visite d'une exposition /en lien avec médiation au musée ou centre d'art sur le territoire de
l'établissement

Enjeux de la confrontation avec des œuvres réelles (vues en amont par vidéo-projection et impression miniature-
la question de la matérialité)

Organiser les œuvres en confrontant les points de vue en fonction des contraintes réelles

Phase 3 : Comprendre les enjeux d'une exposition, sédimer les connaissances dans l'établissement / des
élèves en commissariat d'exposition et en choix narratif lié au parcours du spectateur vers la construction d'une
exposition dans l'établissement, mais aussi lexique spécifique.

Durée et modalités des interventions :

Séance 1 : 2h : rencontre et atelier autour des enjeux d'une thématique et projet d'une scénographie

Séance 2 : 1h : visite d'une exposition /confrontation entre les projets et la réalité de la présentation

Séance 3 : 2h : atelier de pratique/ finalisation et proposition d'une pratique plastique aux élèves

Manifestation(s) liée(s) au projet :

Expositions temporaires

La nuit des musées : <https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr/>

La classe, l'œuvre : <https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr/La-classe-l-oeuvre>

La grande lessive : <https://www.lagrandelessive.net/>

Contenus de la proposition :

Séance 1 : rencontre avec un artiste ou un médiateur et atelier de pratique

2heures de pratique / découverte des œuvres, atelier pour expérimenter la scénographie d'une exposition à partir
des œuvres/ formulation des intentions/ projet par groupe

Séance 2 : Visite d'une exposition

1 heures de visite d'exposition / confrontation entre le projet pensé en classe et l'exposition réelle avec les mêmes
œuvres (espace, accrochage, éclairage, disposition, place du texte, place du spectateur.)

Séance 3 : atelier de pratique en classe

2 heures / Remédiation en classe, finalisation du projet de scénographie avec une pratique des élèves en lien
avec l'exposition/ permettre la création d'une exposition (E-LRO)

| Calendrier | Déroulé du projet |
|---|--|
| Interventions possibles de novembre à mai 2024 | Prise de contact avec le partenaire Co-construction des modalités de mise en œuvre du projet et des objectifs spécifiques en fonction de l'établissement, du territoire, des publics, des disciplines Etablir un calendrier commun en fonction des espaces (classe, musée), des besoins matériels, des CA de l'établissement pour conventionner les actions EAC Organiser la rencontre avec les œuvres (visite, E-LRO) Choix de la visite d'exposition Aménager les espaces-temps des ateliers de pratique Déploiement des ateliers Organisation de la valorisation |

Valorisation :

Cartographie des actions sur le territoire académique, retour d'expériences, présentation du dispositif à l'échelle académique
Exposition dans l'E-LRO de l'établissement

BUDGET (par classe)**Dépenses :**

- interventions : 5h x 65€ = 325€
 - préparation : 2h x 65€ = 130€ (coordination et adaptabilité du projet en fonction du territoire (visite de l'exposition en lien, rencontre avec les médiateurs du musée, choix des œuvres, constitution des ressources)
 - frais de médiation éventuels (en fonction du musée si atelier ou gratuité pour les scolaires)
 - frais de transport éventuels
- Coût total par classe : 455€ + transports

Recettes :

- participation de l'établissement : 130€ + prise en charge des frais de transport éventuels
- **Mobiliser en priorité le Pass Culture part collective** sinon subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 325€
- Pass culture scolaire part collective : prise en charge des frais de médiation éventuels + **possibilité d'approfondissement du projet par un complément d'heures d'intervention**

NB – transports :

Les frais de transports éventuels sont à la charge de l'établissement :

- > Pour les collèges de la métropole de Lyon les transports des sorties scolaires sont gratuits, voir le formulaire suivant https://www.tcl.fr/sites/default/files/2021-06/FormulaireSortiesScolairesTCL_0621.pdf
- > Pour les collèges hors métropole : voir avec le chef d'établissement pour bénéficier des moyens alloués par les départements.
- > Pour les lycées : faire une demande auprès de la région via leur appel à projet 2023-2024.

Ressources à disposition :

<http://daac.ac-lyon.fr/docs/eroa-liste-partenaires-06-06-2021.pdf>

<https://www.ac-lyon.fr/espaces-de-rencontres-avec-les-oeuvres-d-art-eroa-123355>

Ressources numérique**Procédure à suivre :**

- 1- Prise de contact avec Daphné DUFOUR, chargée de mission arts plastiques de la DAAC : Daphne.dufour@ac-lyon.fr et éventuellement le professeur relais de la structure partenaire concernée
- 2- Mise en relation avec le partenaire pour co-construire un projet personnalisé (en VISIO)
- 3- Dépôt du projet par l'enseignant sur ADAGE **avant le 22 mai 2023** (+ validation du chef d'établissement)
- 4- Envoi du projet par l'enseignant à la chargée de mission DAAC et au professeur RELAI pour coordination du parcours sur l'Académie de Lyon

Le partenaire souhaite obligatoirement une prise de contact préalable au projet pour valider la candidature, co-construire le projet en fonction du lieu de l'exposition et de ses acteurs ainsi que l'adapter au niveau de la classe concernée, en lien avec les enseignants engagés.

Contacts**De la DAAC, Délégation académique aux arts et à la culture :**

Daphné DUFOUR

Chargée de mission arts plastiques

Daphne.dufour@ac-lyon.fr

Des structures partenaires : VOIR ANNEXE

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE



ADAGE : Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

ELRO – Exposition(s) à l'œuvre

Description : Intervention d'un artiste ou d'un médiateur en relation avec une structure culturelle proposant une exposition dans le territoire (musée, centre d'art..) pour permettre de travailler avec les élèves les compétences liées aux problématiques de l'exposition : du rapport à l'œuvre (reproduction, vidéoprojection ; dans leur matérialité), de la scénographie au commissariat.

Domaine(s)

Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués



3. Les participants

Ecole, Collège, lycée (LGT, LP)



6. Le budget prévisionnel

- participation de l'établissement : 130€ + prise en charge des frais de transport éventuels
 - **Mobiliser le pass culture part collective en priorité** sinon Subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 325€
 - Pass culture scolaire part collective : prise en charge des frais de médiation éventuels + **possibilité d'approfondissement du projet par un complément d'heures d'intervention**

IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (pré nom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**